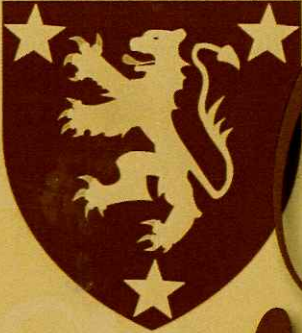




PAVANT

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL 2015

Mot du Maire

Pavanais, Pavanaises

C'est toujours avec le même plaisir que nous vous faisons parvenir ce nouveau numéro du bulletin municipal de Pavant.

Comme d'habitude, vous y trouverez des informations concernant la vie du village.

Cette année le plaisir de vous écrire ces quelques lignes est encore plus important. En effet, l'année qui vient de s'écouler a été une année d'élection. Vous avez eu à choisir 15 conseillers municipaux parmi les 45 candidats qui se sont présentés devant vous. Les débats et les échanges ont été nombreux et nourris et je tiens à remercier chacun des 45 candidats pour leurs bons déroulements. Je tiens aussi à remercier chacune et chacun d'entre vous pour m'avoir renouveler votre confiance et ce dès le premier tour, votre confiance s'est aussi exprimée en soutenant l'ensemble des candidats qui m'entouraient. Ayez l'assurance que depuis leur élection, chacun a eu à cœur de se mettre au travail.

Les changements n'ont pas eu lieu uniquement au sein du conseil municipal, vous avez pu observer l'arrivée de nouveaux personnels au sein des services techniques remplaçant avantageusement M. Mazalto et Mme Blanchard qui nous ont quitté.

Messieurs Loqueneux et Gatté ont su rapidement prendre la mesure de la tâche à effectuer et des changements, après quelques mois, sont déjà visibles.

2014 a été aussi l'année de la réforme de région. Pour ma part j'ai pris une part active afin que notre région ou à défaut notre département puisse être rattaché à nos voisins de la Marne. Avec d'autres élus du territoire nous avons rencontré les principaux acteurs de cette réforme (président de conseil régionaux et généraux, parlementaires, ministres...). Nous avons eu la désagréable surprise de constater que le moteur de cette réforme n'était pas la cohérence des territoires mais essentiellement des enjeux politiques comme nous l'a indiqué

le rapporteur de la loi à l'assemblée nationale. Même si aujourd'hui notre sort avec le Nord Pas de Calais semble scellé, je continuerai à œuvrer afin que notre département puisse rejoindre la région Champenoise.

Tout ceci se fait dans un contexte national morose tant sur le plan économique que de l'emploi, néanmoins mais je ne cesse de l'indiquer au fil des différents bulletins municipaux, des signes d'espérance perdurent dans notre village. Cette espérance tient aux sentiments de solidarité et de fraternité qui existent à Pavant. Cette année encore, malheureusement, certaines familles ont connu des drames et à chaque fois vous vous êtes manifestés, par un mot de soutien, par une aide pécuniaire, par votre présence. Je réitère aujourd'hui les propos que j'avais tenu à l'époque : « Je suis fier d'être le maire d'une commune dont la population est capable d'une telle générosité ». Car c'est cela que nous devons cultiver.

Pour conclure ce mot, je tiens à vous rappeler que la mairie reste au service de chacun et que vous savez pouvoir compter sur nous pour vous apporter l'information et l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Le Maire
Olivier CASSIDE



Civisme

Il est rappelé, conformément aux articles 26 et 120 du règlement sanitaire départemental, qu'il est interdit de nourrir des animaux hors de chez soi. Ceci est valable aussi et surtout pour les chats qui prolifèrent dans certains lieux de notre village. Tout contrevenant s'expose à une verbalisation.

Si vous les aimez tant que cela, ils seront heureux que vous les adoptiez.

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de faire le nécessaire afin que les déjections de leurs animaux ne soient pas un désagrément pour autrui. Les trottoirs et les abords de l'école ne sont pas des « canisettes ». La propreté est l'affaire de tous ! Nous sommes tous responsables et nous devons tous être acteurs de la propreté pour améliorer notre cadre de vie et rendre notre village encore plus agréable à vivre. Aidez-nous à garder notre commune propre !

Si les feux de déchets végétaux en zone rurale restent une pratique acceptable, elle l'est d'autant plus que cette pratique respecte le voisinage et ne produit aucune nuisance. A défaut de civisme, nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental dans son article 84 interdit cette pratique.

CCAS

Suite aux élections, les membres du CCAS(centre communal d'action sociale) ont été renouvelés, ils sont pour moitié membre du conseil municipal et pour l'autre moitié issu du monde associatif.

Président du CCAS : Casside olivier
vice président : Degaudez Gaston

Elus du conseil municipal

Lefevre Anne
Lituba Boris
Flatte Laurent
Tilman Audrey

Membres issus du monde associatif

Chouakri Samyr
Dremont Eliane
Leblond Frederique
Lecorre Noelle

Le Ccas, dans le cadre de son budget, remplit des missions d'action sociale au profit des pavanais. A ce jour, ses actions principales sont dirigées à destination s de nos aînés, des familles via la prise en charge à 50% des activités organisées par la communauté des communes. Il intervient pour venir en aide lors qu'un pavanais rencontre de réelles difficultés.

Elections municipales

Les 23 et 30 mars 2014 ont eu lieu les élections municipales. Ces élections ont montré à quel point la démocratie se portait bien à Pavant, puisque 45 personnes ont fait acte de candidature. La campagne a permis à chacun de s'exprimer librement et les Pavanais ont pu ainsi choisir les membres du conseil qui correspondaient à leur convictions et à leur souhaits pour l'avenir de la commune. Au delà du nombre de candidat, la participation aux scrutins a également été forte. Au premier tour, près de 72% des électeurs se sont déplacés et 67,5% au second tour (participation 2008 : 66,5% et 64,6%) contre environ 64% au niveau national.

Malheureusement, si l'élection municipale a mobilisé la population, cela m'a pas été le cas pour les élections européennes du 25 mai 2014 avec seulement 54,2% de participation (contre 43% au niveau national)

Nouveau responsable municipal



Depuis le 15 septembre, la municipalité de Pavant a recruté un tout nouveau agent technique responsable ; il s'agit de Werner Locqueneux. Ce Pavanais de 39 ans, papa de 2 enfants, réside dans le village depuis 8 ans. Auparavant, il était adjoint au directeur des services techniques de la ville de Coupvray en Seine et marne. La mairie l'a recruté pour sa polyvalence et ses compétences multiples, notamment en espaces verts. Pour sa part, Werner Locqueneux souhaitait « retourner sur le terrain » car son travail était devenu plus administratif. De plus, la distance de son domicile Pavanais jusqu'à son lieu de travail était devenue lourde.

Par ailleurs, Patrick Gatté, recruté en début d'été pour pallier rapidement au départ de Roland Mazalto, reste employé à la mairie de Pavant pour encore deux années. Ce dernier s'est montré en effet très compétent et a donné toutes satisfactions à la mairie.

Désormais, les employés municipaux sur le terrain sont au nombre de 3, avec Christophe Lemistre en poste depuis plusieurs années : une équipe au complet très motivée !

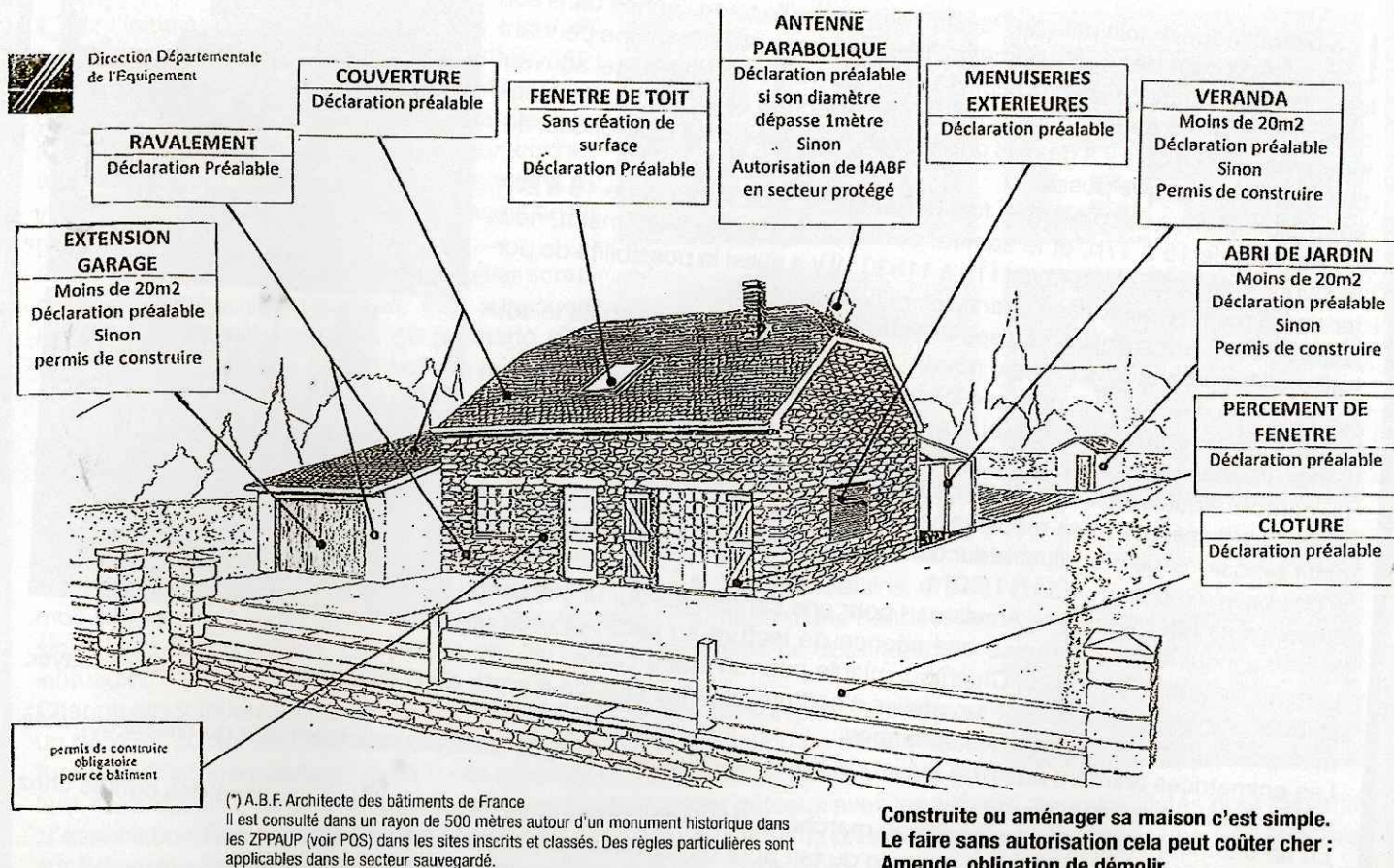
MENUISERIE EBENISTERIE AGENCEMENT
S.A.R.L. DROIT Gérant Eric FRANCOIS
LE BOIS C'EST NOTRE METIER
Tél. 03 23 82 03 26 Fax 03 23 82 03 32
www.droit-menuiserie.fr

ATELIER Z.I de L'OMOIS
BEZUET 02 400

Siège social & Magasin 53 rue E.Morlot
CHARLY /m 02 310

Tél: 03 23 82 03 26 Mail: droit.meubles@wanadoo.fr

Urbanisme



Nouvel employé



Patrick Gatté, 54 ans, originaire de Saulchery, est le tout nouvel employé communal de Pavant. Il est en poste depuis le lundi 7 juillet et il le restera jusque fin septembre, soit 3 mois, en attendant la mutation d'un autre employé communal. Patrick Gatté accompagne au quotidien Christophe Lemistre, 35 heures par semaine, pour des tâches polyvalentes.

Réfection



Plusieurs membres du conseil municipal de Pavant ont entrepris de redonner des couleurs aux notes de musiques en bois et autres fruits dessinés sur les murs extérieurs de l'école primaire et maternelle. Il a fallu pour cela les dévisser, les poncer, choisir de belles teintes colorées et enfin les peindre. Un travail qui a nécessité plusieurs journées de travail, bénévole bien entendu, mais qui contribue à redonner un peu de gaieté à la cour de l'école.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Pavant vous accueille toute l'année dans son local de la cour de l'école primaire : nous sommes ouverts même pendant les vacances scolaires. Nos objectifs sont d'ouvrir nos portes aussi souvent que possibles afin de maintenir un lien entre la lecture et la population. Notre local n'est pas ce qu'il y a de plus grand, mais nous essayons de proposer autant d'animations que possible.

Votre bibliothèque est ouverte 3 fois par semaine, soir le mardi de 18 à 20h, le mercredi de 15 à 17h, et le samedi de 14h30 à 16h. Le jeudi matin, nous recevons les bébés lecteurs de 11h à 11h30 ; il y a aussi la possibilité de porter des livres aux personnes ayant des difficultés motrices.

Nous accueillons aussi les classes chaque fois que les enseignantes le souhaitent et la périscolaire chaque mardi.

Cette année, nous avons proposé lors des vœux municipaux, une exposition sur la mairie et sur Pavant. Nous avons aussi participé à l'élaboration du concours d'orthographe et de son exposition organisés par les bibliothèques du canton. Nous avons mis en place une sortie au Jardin du point du jour cet été, et participé aux fêtes médiévales et patronales, ainsi qu'au forum associatif avec la venue d'un illustrateur de bandes dessinées et à la mise en place d'une belle exposition le 11/11/2014.

Nous avons reçu Stéphane Amelineau pour une conférence sur le thème de la Shoà, nous avons organisé une séance de lecture au jardin et reçu un conteur de la compagnie du Chien qui miaule pour un apéro conte.

Depuis octobre, Souad anime un atelier d'écriture pour les enfants à partir de 8 ans, mais venez vous y essayer, même les adultes, cela crée des échanges.

Les animatrices animent aussi un atelier de Scrapbooking, une fois par mois et participent aux nouvelles activités périscolaires chaque jeudi.

En fin d'année, vous nous trouverez au marché de Noël de l'école, puis, nous mettrons en place des contes chez l'habitant, ainsi que des lectures au coin du feu pour un rapprochement de la population.

Peu de choses me direz-vous, alors si vous avez du temps libre, n'hésitez pas à nous rejoindre



Monument aux morts

Le monument aux morts de Pavant a bénéficié d'une rénovation. Cette rénovation est intervenue dans le cadre des célébrations de la première guerre mondiale, afin d'être digne des commémorations. Le soldat figurant tout en haut commençait à sérieusement s'abîmer : le haut de son drapeau, son fusil, sa botte... sont en train de se fissurer. La commune a fait intervenir une entreprise spécialisée dans ce type de rénovation. Un traitement anti corrosif des structures métalliques va être appliqué, puis un anti mousse et un enduit sera appliqué pour réunifier le tout. A noter que ce monument aux morts fut inauguré en 1923 et que parmi les inaugurateurs figurait Paul Doumer, futur président de la République et alors ancien député de l'Aisne.



Devoir de mémoire :
appel à
la population

Dans le cadre du 100^e anniversaire de la première guerre mondiale, le foyer rural souhaite rendre un hommage particulier aux victimes militaires de cette grande guerre.

Si votre aïeul a vécu ce conflit, peut-être auriez-vous des témoignages à nous faire partager : photos, lettres, récits ?

Les documents qui pourraient nous être confiés seront photocopiés et/ou scannés et rendus à leur propriétaire.

Vous pouvez prendre contact avec M. Vergnolle Patrick au 03.23.70.04.30 ou avec M. Héricourt Frédéric au 03.23.70.81.67.

Nous avons besoin de votre collaboration et de votre soutien pour que cet anniversaire soit célébré comme il se doit.

Journée des associations

Sur l'initiative de la municipalité, une « journée des associations » a eu lieu samedi 27 septembre de 14 h à 18 h, salle polyvalente du clos des forges ainsi que dans la cour. L'objet de cette journée était de faire connaître ou mieux connaître les activités de chacune des associations du village ainsi que donner envie aux Pavanais de les rejoindre.

Ainsi, la bibliothèque a proposé un atelier scrapbooking, mais aussi et surtout, elle a accueilli Nkodem, jeune dessinateur de BD (scénario, dessins, couleurs), créateur de « Manioka », aux éditions Casterman, BD urbaine en deux tomes, aux références multiples, hip hop, graff, qui raconte l'histoire d'un anti héros dans son univers, avec un cheminement en 16 chapitres, comme pouraient l'être les 16 morceaux d'un CD. Nkodem, véritable artiste issu d'une école de l'audio visuel puis d'une école du dessin animé, s'adaptera à son public, a proposé aux plus jeunes de faire quelques dessins, et aux moins jeunes, il a parlé de sa formation, du processus d'écriture d'une bande dessinée jusqu'à son édition. Les jeunes ont particulièrement aimé ce dessinateur talentueux !

Chaque association a tenu également un stand pour présenter son programme avec un dépliant ou autre support... Le club St Bald a fait une initiation au tricot et couture ; les Champagnards (club VTT) ont proposé une initiation au roller, au vélo enfant, mais aussi au tandem ; les Extragônes ont fait un atelier gâteaux avec les enfants et des feuilletés pour l'apéritif ; l'association Ticoa est également venue faire découvrir aux enfants divers animaux de la ferme ; une rétrospective sur Françoise Sagan a aussi été proposée... Ainsi que des madeleines salées ! Cette journée s'est terminée par un apéritif offert par la mairie.



Club Saint Bald

Le club Saint Bald a débuté l'année 2014 par son traditionnel repas des anciens ; puis il a organisé un couscous au printemps, une choucroute à l'automne ainsi qu'une sortie pour un spectacle de transformistes au Port aux Perches au mois d'octobre.

Tous les 15 jours, le vendredi de 14 heures à 16 heures, le club Saint Bald propose également un atelier couture pour toutes au foyer rural. Le club participe également bénévolement aux « nouvelles activités périscolaires » des plus jeunes et a fabriqué des costumes créoles pour la fête Saint Bald. Contacter la présidente Camille Léaval au 06 77 24 09 80.



Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs de Pâques avec des chocolats pour tous les enfants, la fête des voisins, la fête médiévale le 21 juin, la fête Saint Bald ainsi que le Noël des enfants. Une réunion aura lieu samedi 31 janvier à 10 h en mairie pour la constitution d'un nouveau bureau et "Venez tous avec vos idées !"

L'accueil périscolaire Les Extragones

Quoi de neuf ?

En ce début d'année nous accueillons Jonathan dans notre structure, il s'agit de notre directeur, bien sur il est toujours accompagné au quotidien de Maria et Laura, les animatrices.

Les NAP's cuisine, arts créatifs, théâtre, maquette, bibliothèque, photos sont toujours organisés à l'aide de nos bénévoles que nous remercions toujours autant !

Cette année, en plus des activités mises en place, nous avons déjà participé au forum des associations, et aussi organisé notre 2^e brocante de l'enfance.

Un petit rappel concernant les horaires, nous ouvrons nos portes à 6h30, et nous les fermons à 19h30.



Les fusillés de Pavant

Le 14 février 1917 furent fusillés à Pavant Simon Krief et Kiani Ben Mohamed Chaib El Feguig, deux soldats du 4^eme régiment de zouaves.

Simon Krief était un boucher juif de Tunis. Il s'était engagé en espérant obtenir la nationalité française. Participant en 1916 à la campagne d'Orient, il déserta une première fois en juillet 1916 (sa peine est suspendue pour circonstances atténuantes) puis en septembre 1916. Devant la justice militaire, il explique qu'il a déserté afin de faire examiner son cas par des officiers supérieurs. Remis à son corps « pour racheter sa faute », il abandonne son poste à Verdun en décembre 1916 pour ramener des prisonniers à l'arrière au mépris des consignes. La remise de prisonniers par Simon Krief assisté d'un autre soldat est bien attestée. Il n'en est pas moins condamné à mort et exécuté le 14 février 1917.

Nous n'avons aucun renseignement sur le cas de Kiani Ben Mohamed.

Nous continuons nos recherches sur ces deux cas et vous pourrez voir le résultat de celles-ci lors de la prochaine exposition consacrée à la guerre de 1914 - 1918.

Club de VTT « Les Champagnards »



CHAMPIONNAT NATIONAL VTT UFOLEP

Le national s'est déroulé le 17 et 18 mai à MONTARGIS (45) sous un soleil et une température étouffante pour les vététistes sur un parcours donc la technicité était à la hauteur.

Un bon week-end pour les Champagnards qui se sont bien comportés durant cette épreuve qui rassemblé tous les départements.

Classement :

Catégorie jeunes masculins 13-14 ans :

12^e place pour Valentin LIEBERT (Charly s/Marne)

Catégorie jeunes masculins 15-16 ans :

38^e Johann FAIVRE (Coupru)

Catégorie adulte 17-19 ans :

26^e place pour Guillaume LETROU (Romeny s/Marne)

Catégorie féminine 17-29 ans :

21^e place pour Blandine PAPELARD (Bonneil)

Catégorie féminine 40 ans et + :

21^e place pour Catherine VERMESOVA (Charly s/ Marne)

23^e place pour Nathalie CHERON (Domptin)

Catégorie adulte 40-49 ans :

97^e place pour Thierry LETROU (Romeny s/Marne)

Catégorie adulte 50-59 ans :

71^e place pour Dominique PAPELARD (Bonneil)

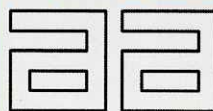
Catégorie TANDEM :

25^e place pour Dominique FAIVRE (Coupru) et Jean-Marie CESARION (Pavant)

Le club « Les Champagnards » et leurs partenaires félicitent les vététistes pour leurs victoires et de l'ensemble du groupe pour leurs participations au championnat National

Tous les résultats et photos sur le site :

<http://leschampagnards.free.fr>



EDITION ■ COMMUNICATION
CREATION PRINT ET WEB



ATELIER ALFORTVILLE
5, rue Véron - B.P. 33 - 94141 - ALFORTVILLE Cedex
Tél. : 01 41 790 200 - Fax : 01 41 790 208
www.aacom2.com

du papier
au web
la com
dans tous
ses états



Charly médical

*Une équipe dynamique de proximité
Des professionnels de santé à votre service*



**LOCATION / VENTE DE MATERIEL MEDICAL, ORTHOPEDIE
DEAMBULATEUR - LIT MÉDICALISÉ - SOULÈVE MALADE
LIVRAISON - INSTALLATION - REPRISE (à domicile)**

67, rue Emile Morlot - 02310 CHARLY SUR MARNE - Tél. 03 23 82 00 47 - Fax 03 23 82 13 81

Le bassevellois



*Boulangerie - Pâtisserie
Traiteur*

- Des repas à thèmes • Des buffets froids ou chauds
- Des repas chauds • Lunch / Apéritifs / Cocktails / Pizzeria
- Organisation de réception



25 rue du 104 RI - 77138 LUZANCY - Tél. 01 60 22 59 51 - Port. 06 71 29 36 94

www.traiteur-le-bassevellois.fr

AUTO ECOLE

CHARLY - PERMIS

36 rue Emile MORLOT
02310 CHARLY SUR MARNE

03 23 82 06 63 - 06 24 98 63 93



DEPUIS 1947

**CHAMPAGNE
BARON ALBERT**

PRODUCE OF FRANCE

1, rue des Chaillots - 02310 CHARLY-SUR-MARNE
Tél. : 03 23 82 02 65



Gedimat

des fondations aux finitions

Drouet & Laurent

Route de Pavant
02310 Charly-sur-Marne
Tél. 03 23 82 00 03
Fax 03 23 82 13 78

Fabricant - Négociant

Maison de Père en fils depuis 1953

Boucherie - Charcuterie

Ludovic DEBARGUE

10 rue Jean de La Fontaine

02310 PAVANT

Portable 06 32 53 61 38

Marchés LA FERTE S/S Jouarre mardi vendredi dimanche
CLAYE-Souilly Mercredi Samedi
CHALY-S/MARNE Jeudi



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE

- Contrat Pré-Obsèques
- Transports France et Etranger
- Crémation
- Contrat d'entretien de sépultures
- Exposition de monuments
- Décors personnalisés

*Une famille
au service des familles*

Ouvert du lundi au samedi
+
Permanence téléphonique

83, rue Emile Morlot - 02310 CHARLY-SUR-MARNE - 03 23 82 01 61 - sasnivesse@orange.fr

SUPER U

CHARLY-SUR-MARNE



les nouveaux
commerçants

Route de Pavant - 02310 CHARLY-SUR-MARNE - Tél. 03 23 82 02 36

Ouvert du lundi au samedi - 8h30-19h30 non stop
Sauf le vendredi : 8h30-20h non stop - Le dimanche 9h-12h30



TAXI Alain



DOMPTIN

03 23 70 45 85 ★ 06 08 25 57 41

Vous connaissez le **TAXI Alain** avec ses véhicules du VIP aux 9 places pour vos déplacements, de vos simples courses au marché, jusqu'à votre restaurant, ainsi que l'accompagnement à votre aéroport, du privé au professionnel. Nous assurons également le déplacement de malades assis pour diverses consultations, hospitalisations (entrée - sortie), séances de radiothérapie, chimiothérapie, dialyse.



SOYEZ MALIN, PREFEREZ TAXI Alain